PARIS VAL DE SEINE
ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE

MÉCÉNAT

La bibliothèque de l’ENSA Paris-Val de Seine

SOMMAIRE

PRÉSENTATION DE DE L'ENSA PARIS-VAL DE SEINE 4

SITUATION GÉOGRAPHIQUE, CONTEXTE ET IMPLANTATION 6

LES ENJEUX SOCIAUX ET SOCIÉTAUX DE L'ENSA PARIS-VAL DE SEINE 8

LES SERVICES, ÉVÉNEMENTS ET VISITES 10

POURQUOI DEVENIR MÉCÈNE DE L'ENSA PARIS VAL DE SEINE ? 12

COMMENT SOUTENIR L'ENSA PARIS-VAL DE SEINE ? 14

QUELLES CONTREPARTIES POUR LE MÉCÈNE ? 16

QUESTIONS FISCALITÉ 18

PRÉSENTATION DE L'ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE PARIS-VAL DES SEINE

UN ÉTABLISSEMENT PUBLIC

L'École nationale supérieure d'architecture (ENSA) Paris-Val de Seine fait partie d'un réseau de 20 ENSA en France.
Elle est un établissement public à caractère administratif sous co-tutelle du ministère de la Culture et du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

L'ENSA PARIS-VAL DE SEINE EN CHIFFRES

Près de 2000 étudiants

70 personnels administratifs

250 enseignants et enseignants-chercheurs

Jury de Projet de Fin d'Études

DES ENSEIGNEMENTS DE QUALITÉ POUR UNE OFFRE PÉDAGOGIQUE VARIÉE

L'ENSA Paris-Val de Seine se caractérise par la très grande diversité de son offre pédagogique et de ses approches de l'enseignement de l'architecture. Associant des équipes enseignantes issues d'horizons multiples, elle permet à ses étudiants d'expérimenter au cours de leur cursus des pédagogies et des problématiques diverses, s'efforçant de les préparer au mieux à leur insertion professionnelle.
Depuis la rentrée 2023, l'École propose un double cursus architecte-ingénieur en collaboration avec l'ESITC.

DES CENTRES DE RESSOURCES ET DES ÉQUIPEMENTS DE QUALITÉ

La bibliothèque propose au prêt ou à la consultation, dans un cadre somptueux, un fonds de 20 000 ouvrages et 80 abonnements à des revues spécialisées françaises et étrangères.
La matériauthèque est la plus importante au sein des ENSA avec 7000 échantillons de matériaux.
L'atelier maquettes offre aux étudiants un espace, de l'outillage et un encadrement adapté à la réalisation de leurs maquettes.
Le studio photo-vidéo est doté d'appareils photos et de caméras de dernière génération.
Le FabLab a été créé par des étudiants.
Il met en commun des outils de fabrication numérique et offre une salle dédiée à la réalité virtuelle.

UNE OUVERTURE À L'INTERNATIONAL

L'ouverture internationale constitue une caractéristique forte de la formation à l'ENSA Paris-Val de Seine tant par le nombre d'étudiants partants ou accueillis que par la qualité et la variété des établissements partenaires présents sur les 5 continents. Dans le cadre du programme Erasmus, des conventions d'échanges lient actuellement l'École à plus de 40 écoles et facultés d'architecture de pays européens. Plus de 30 accords avec des écoles d'architecture étrangères offrent l'opportunité de développer la mobilité au-delà des pays du programme Erasmus.
L'École noue aussi des partenariats relatifs à des travaux de recherche ou des actions pédagogiques spécifiques (workshops, voyages d'études).
Des conventions bilatérales lient ainsi l'ENSA Paris-Val de Seine à de nombreuses institutions.

LA RECHERCHE

L'École nationale supérieure d'architecture Paris-Val de Seine place la recherche au cœur de son activité. Outre le Centre de recherche CRH-LAVUE, le laboratoire EVCAU et l'hébergement de deux réseaux scientifiques, elle est dotée d'une commission et d'une direction de la recherche.

Voyage pédagogique en Europe

SITUATION GÉOGRAPHIQUE, CONTEXTE ET IMPLANTATION

UN ENSEMBLE ARCHITECTURAL SIGNÉ FRÉDÉRIC BOREL

L'ENSA Paris-Val de Seine est installée dans un ensemble architectural conçu par l'architecte Frédéric Borel, grand prix de l'architecture 2010. Un bâtiment contemporain de sept étages dresse sa silhouette à côté d'une ancienne usine d'air comprimé du XIX^{e} siècle, classée en partie à l'inventaire complémentaire des monuments historiques. Au total, 15 000 m^2 accueillent salles de cours, amphithéâtres, ateliers, bibliothèque, salles d'exposition et bureaux.

UN CAMPUS UNIVERSITAIRE PLURIDISCIPLINAIRE

L'ENSA Paris-Val de Seine est associée à l'Université de Paris par décret et à l'Alliance Paris Sorbonne Cité par convention. C'est une opportunité pour développer des projets communs et mutualiser des actions dans tous les domaines. L'ENSA Paris-Val de Seine s'inscrit dans un campus accueillant plus 40 000 étudiants et 8 000 enseignants et chercheurs.

UNE IMPLANTATION GÉOGRAPHIQUE STRATÉGIQUE ET UN QUARTIER INNOVANT

Paris Rive Gauche, sur laquelle est implantée l'École nationale supérieure d'architecture Paris-Val de Seine, est un remarquable exemple de développement urbain édifié sur un ancien site industriel qui borde la Seine et s'étend jusqu'à Ivry-sur-Seine. Paris Rive Gauche accueille le travail d'architectes de renom. Elle laisse à voir une composition architecturale inédite et l'utilisation de matériaux innovants.

DISTRIBUTION D'AIR COMPRIMÉ

LES ENJEUX SOCIAUX ET SOCIÉTAUX DE L'ENSA PARIS-VAL DE SEINE

UNE ENTREPRISE ÉCO-RESPONSABLE

En lien avec le ministère de la Culture, l'établissement décline ses politiques : sensibiliser à l'économie des ressources employées en réduisant les consommations pour produire moins de déchets ; recycler et valoriser les déchets en améliorant et massifiant le tri sélectif ; développer des projets utiles et vertueux pour valoriser les espaces verts et les terrasses de l'École ; porter des ambitions plus larges pour contribuer à protéger et accroître la biodiversité.

VERT DE SEINE est la première association étudiante d'écologie de l'ENSA Paris-Val de Seine. Elle a pour but de sensibiliser à une nouvelle architecture et à de nouveaux modes de pensées et de vie, réparateurs et respectueux de notre environnement.
Enfin, l'ENSA Paris-Val de Seine participe à un programme de récupération et de redistribution de matériel pour le secteur culturel. Les étudiants peuvent participer à des actions de sensibilisation, mais aussi acheter des matériaux.

DIVERSITÉ ET ÉGALITÉ

L'action en faveur de la prévention des discriminations s'inscrit dans le cadre général de la politique d'égalité, de lutte contre les discriminations et de promotion de la diversité dans la fonction publique et dans le respect des Labels Diversité et Egalité professionnelle attribués au ministère de la Culture par AFNOR Certification.

Par ailleurs, l'ENSA Paris-Val de Seine est partenaire du programme «Égalité des chances» entre le ministère de la Culture, le ministère de l'Education nationale et de la Jeunesse et La Fondation Culture & Diversité. Ce programme est destiné à faciliter l'accès aux Écoles d'architecture des jeunes scolarisés dans des lycées où se concentrent massivement difficultés sociales et scolaires.

ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

L'ENSA Paris-Val de Seine s'inscrit dans la politique générale du parcours Éducation artistique et culturelle (EAC), priorité

gouvernementale, en proposant des activités destinées aux jeunes publics.

«L'architecture c'est [...] l'alliance entre une vision fonctionnelle du bâti et un souffle de beauté et d'harmonie. C'est un levier majeur de transformation du monde.» Discours prononcé par Rima Abdul Malak à l'occasion du lancement du Palmarès Reseda à l'ENSA Paris-Val de Seine. Par l'intermédiaire de visites patrimoniales, de parcours et de thématiques adaptés ou encore d'ateliers c'est non seulement les bâtiments qu'il est possible de découvrir mais aussi un mode de fonctionnement, un métier, un environnement. Le monde de l'architecture au sens large s'ouvre aux jeunes visiteurs.

ACCESSIBILITÉ

Tous les espaces de l'ENSA Paris - Val de Seine sont accessibles pour les personnes à mobilité réduite.
Le site internet utilise les standards du Web afin d'offrir une accessibilité des pages aux personnes non-voyantes ou mal-voyantes. Tout étudiant en situation de handicap peut faire une demande d'aménagement de sa scolarité.

LES SERVICES, ÉVÉNEMENTS ET VISITES

LES VISITES

L'ENSA Paris-Val de Seine organise des visites guidées du bâtiment pour les groupes constitués. Le circuit de visite permet de découvrir l'ensemble architectural qui constitue l'École : l'ancienne SUDAC, le bâtiment conçu par Frédéric Borel, la bibliothèque, la matériauthèque, etc.

LES ESPACES

L'ENSA Paris-Val de Seine dispose de trois amphithéâtres pouvant accueillir respectivement 310/180/120 personnes. Les salles Expérimentation et Exposition, s'étendent sur une surface de 300 et 250 m^2. Outre les salles de cours et les ateliers l'École dispose également d'un hall d'entrée, d'un foyer pour le grand amphithéâtre, d'une cafétéria, d'une bibliothèque de 1200m^2 sur 2 niveaux, d'une cour d'honneur et d'un jardin.

LES CONFÉRENCES

Dans le cadre du cycle « Secrets de Fabriques » thématisé : 6 à 8 conférences sont proposées en journée au cours de l'année universitaire. En parallèle, l'École reçoit régulièrement des architectes et des personnalités d'horizons différents. Au cours des saisons précédentes sont notamment intervenus : Christian de Portzampa, Pierre-Louis Faloci, Marc Barani, Rudy Ricciotti, Anne Démians, Philippe Madec, Michel Desvigne, Antoine de Baecque, Marie Darrieussecq, Adeline Rispal...

Les conférences constituent un moment d'échange privilégié.

LES EXPOSITIONS

La programmation culturelle de l'ENSA Paris-Val de Seine est ponctuée par plusieurs expositions au cours de l'année, à la fois dans les espaces d'exposition ainsi que dans le hall d'honneur.
Les expositions proposées sont consacrées à un architecte, une thématique architecturale, la présentation de travaux d'étudiants réalisés dans le cadre des enseignements ou de l'expérimenta-

tion pédagogique, de workshops ou de voyages d'étude. L'exposition de rentrée est consacrée aux meilleurs projets de fin d'études (PFE) des étudiants dernièrement diplômés.

ÉVÉNEMENTS

Chaque année l'ENSA Paris-Val de Seine propose une riche programmation à l'occasion de :
- sa Journée Portes Ouvertes (début février) ;
- des Journées nationales de l'Architecture en octobre.

PUBLICATIONS

Travaux enseignants, travaux étudiants, expositions ou encore workshops donnent lieu à des publications consultables sur le site internet de l'ENSA Paris-Val de Seine. Publication emblématique, le catalogue des Projets de Fin d'Études offre chaque année un panorama sur l'ensemble des projets, en les présentant sur une page sous la forme d'un court texte associé à des plans, des coupes et des vues en perspective ou en 3D.

Exposition de travaux étudiants au salon Art Capital

POURQUOI DEVENIR MÉCÈNE DE L'ENSA PARIS VAL DE SEINE ?

ÊTRE MÉCÈNE DE L'ENSA PARIS-VAL DE SEINE, C'EST :

▶ **Associer l'image de votre entreprise à celle d'une grande école d'architecture qui forme les talents de demain. L'École forme près d'un architecte sur 10 en France.**

▶ **Contribuer à l'épanouissement des étudiants et à leur réussite professionnelle en leur offrant des conditions matérielles favorables.**

▶ **Participer à l'enrichissement culturel des étudiants en participant à la programmation culturelle de l'ENSA Paris-Val de Seine.**

▶ **Intervenir dans un domaine porteur de sens susceptibles de mobiliser vos clients et salariés.**

▶ **Inscrire l'image de votre entreprise comme soutien à des activités pédagogiques et d'enseignement supérieur, d'un établissement sous co-tutelle des ministères de la Culture et de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.**

▶ **S'associer à un établissement reconnu pour ses actions en faveur de l'éducation artistique et culturelle.**

▶ **Bénéficier de l'ouverture internationale de l'École, de son image d'établissement de référence ainsi que de son implication dans le domaine de la recherche.**

▶ **S'associer à une entreprise éco-responsable dans son fonctionnement et aux valeurs écologiques véhiculées dans ses enseignements.**

▶ **Se saisir d'une opportunité unique en termes de communication et de rayonnement de votre entreprise.**

Travail collaboratif en atelier

L'ENSA Paris-Val de Seine forme 1 architecte sur 10 en France

COMMENT SOUTENIR L'ENSA PARIS-VAL DE SEINE ?

À QUOI SERVENT LES DONS ?

Vous avez choisi de devenir mécène de l'ENSA Paris-Val de Seine ? Voici comment contribuer à l'épanouissement des étudiants et à leur réussite. Vos dons vont :

✔ **Permettre aux étudiants de Licence 2 de partir en voyage pédagogique dans une ville européenne**
Les étudiants en deuxième année de licence effectuent un voyage pédagogique de quatre jours dans une ville européenne. Un exercice qui a pour but de confronter les étudiants à des cultures urbaines et architecturales différentes.

✔ **Contribuer à financer workshops et ateliers, à l'École ou hors les murs**
Les workshops se déroulent à l'étranger ou en France. Les étudiants travaillent de manière collective sur un même sujet architectural, en collaboration avec des enseignants français ou étrangers voire des étudiants d'autres établissements nationaux ou internationaux.

✔ **Soutenir les expositions présentées à l'ENSA Paris-Val de Seine**
Les expositions mises en œuvre peuvent être consacrées à un architecte, une thématique architecturale, la présentation de travaux d'étudiants réalisés dans le cadre des enseignements ou de l'expérimentation pédagogique, de workshops ou de voyages d'étude. Elles sont conçues et mise en œuvre comme de véritables expositions professionnelles.

Exposition Carrilho de Graça

✔ **Aider à améliorer les espaces d'expositions**
Les espaces d'exposition ont besoin d'évoluer et se doter de matériel de présentation performants : tablettes, videoprojecteur, système sono, de scénographies, projecteurs pour mise en lumière...

✔ **Participer à la publication de catalogues valorisant les travaux des étudiants.**
Les catalogues reflètent des travaux d'un atelier ou d'un workshop, d'un travail spécifique ou présentent tous les projets de fin d'études.

▶ Servir à optimiser la qualité des conférences

L'amphithéâtre où se tiennent les conférences pourrait ainsi gagner en équipement sonore et visuel : matériels d'éclairage, de sonorisation et d'enregistrement des conférences.

▶ Prendre part aux événements organisés par l'ENSA Paris-Val de Seine

Chaque année l'École participe notamment aux Journées nationales de l'architecture ou encore accueille les familles et amis des presque 300 diplômés pour une cérémonie d'honneur.

Une programmation riche et spécifique est proposée pour chacun des événements qui s'adressent à des publics extérieurs.

▶ Concourir à l'acquisition de nouveaux matériels et équipements

Matériel informatique, matériels destinés aux impressions ou à la réalisation de maquettes : les conditions de travail évoluent sans cesse des étudiants participent aux conditions de leur réussite.

Journées européennes du patrimoine

QUELLES CONTREPARTIES POUR LE MÉCÈNE ?

PRINCIPALES CONTREPARTIES :

- ▶ Rencontre avec des étudiants
- ▶ Visite privée du bâtiment pour le mécène et ses invités
- ▶ Conditions de locations d'espaces aménagées
- ▶ Accès privilégié au recrutement de stagiaires et futurs architectes
- ▶ Exposition de travaux étudiants dans l'entreprise du mécène
- ▶ Visibilité sur les supports de communication.

Et plus spécifiquement...

✔ **Workshops et ateliers**
Rencontre avec des étudiants lors du workshop, participation aux présentations de fin de workshop, discours du mécène, présence du logo sur les supports de communication, possibilité d'exposition des travaux des étudiants dans les locaux de l'entreprise du mécène.

✔ **Voyages pédagogiques**
Participation à l'exposition de restitution des voyages, discours du mécène lors du vernissage, présence du logo du mécène sur l'affiche et les supports de communication, possibilité d'itinérance de l'exposition dans les locaux de l'entreprise du mécène.

✔ **Publication de catalogues**
Présence du logo du mécène sur le catalogue, exemplaires à disposition du

Workshop européen

mécène pour son réseau, présence du mécène et discours en cas d'événement de lancement du catalogue.

✔ **Expositions**
Présence du logo sur l'affiche, le document d'aide à la visite ainsi que tous les supports de communication, visite privée avec le commissaire d'exposition pour le mécène et ses invités ou salariés, présence au vernissage du mécène et de ses invités et discours du mécène, éventuelle itinérance de l'exposition dans les locaux de l'entreprise du mécène.

✔ **Conférences**
Présence du logo sur l'affiche, rencontre privilégiée du mécène avec le conférencier, présence du mécène et de ses invités à la conférence et au cocktail post conférence, visite privée du bâtiment pour le mécène et ses invités.

✔ **Événements**
Présence du logo sur l'affiche et tous les supports de communication, accueil privilégié du mécène et de ses invités lors de l'événement ou en avant-première de l'événement, visite privée du bâtiment pour le mécène et ses invités.

QUESTIONS FISCALITÉ

LE MÉCÉNAT : POUR QUI ?

▶ **Le mécénat est un acte philanthropique d'initiative privée qui se traduit par le versement d'un don à un organisme d'intérêt général.**
Ce don peut prendre la forme d'un soutien financier, matériel ou en compétences.

LE MÉCÉNAT : POURQUOI ?

▶ **En soutenant l'ENSA Paris-Val de Seine, vous bénéficiez d'une réduction de l'impôt sur les sociétés ou de l'impôt sur le revenu.**
▶ **Pour les entreprises, la réduction d'impôt est égale :**
- à 60 % du montant du don effectué en numéraire, en compétence ou en nature jusqu'à 2 millions d'euros de dons annuels
- à 40 % du montant du don effectué en numéraire, en compétence ou en nature au-delà de 2 millions d'euros de dons annuels (sauf exception).
Le plafond annuel des dons ouvrant droit à l'avantage fiscal est de 20 000 € ou de 0,5% du chiffre d'affaires (HT), lorsque ce dernier montant est plus élevé. En cas de dépassement de ce plafond, il est possible de reporter l'excédent de réduction d'impôt au titre des cinq exercices suivants.

▶ **Pour les particuliers consentant un don à une œuvre ou un organisme d'intérêt général bénéficient d'une réduction de leur impôt sur le revenu égale à 66 % des sommes versées, dans la limite annuelle de 20 % du revenu imposable (art. 200- du CGI).**

À SAVOIR

▶ **Le bénéficiaire du don doit délivrer au donateur un reçu fiscal à joindre à la déclaration de revenus ou de résultats (sauf pour la déclaration par internet). Il doit conserver ce reçu.**

Lorsque le bénéficiaire offre une contrepartie d'une valeur équivalente aux sommes reçues, le versement n'est pas considéré comme un don, mais comme la rémunération d'une prestation de service.

Exposition dans le hall

CONTACT

Anne PETITJEAN

Responsable de la communication, valorisation et mécénat
Tél : 01 72 69 63 20 / 06 80 44 16 02
anne.petitjean@paris-valdeseine.archi.fr

Photos © ENSAPVS 2024 / Alain Ollier / Didier Plowy / Valérie Manikowski. Images non contractuelles.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

PARIS VAL DE SEINE
ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE PARIS-VAL DE SEINE
3 QUAI PANHARD ET LEVASSOR 75013 PARIS
TÉL : +33 (0)1 72 69 63 00 – FAX : +33 (0)1 72 69 63 81
WWW.PARIS-VALDESEINE.ARCHI.FR

Université Paris Cité
ASPC Alliance Sorbonne Paris Cité
CONFÉRENCE DES GRANDES ÉCOLES